



Comité Social Territorial de la commune de CHATEL



Des NEGOCIATIONS Sur le plan local

- ◆ Amélioration des conditions de travail individuelles et collectives
- ◆ Pour le réexamen et la revalorisation du régime indemnitaire, sans part variable
- ◆ Pour la mise en place et la revalorisation (nombre et montant) des tickets restaurants jusqu'à 11 euros par jour travaillé
- ◆ Pour un plan de formation clair avec le suivi du déroulement des carrières individuelles
- ◆ Pour le respect des droits acquis : le 13e mois, la majoration des heures, le temps de travail et les congés, les visites médicales tous les 2 ans, les bilans sociaux
- ◆ Pour la mise en place de concours adaptés au profil des agents de la collectivité
- ◆ Pour la participation financière de la collectivité à hauteur de 50 % minimum à la complémentaire santé et à la prévoyance (maintien des salaires ...) et l'affiliation des communes au CNAS ...

Le 8 décembre 2022 , ne restez pas sans voix !



Votez et faites voter FO !

Vote électronique du 1^{er} au 8 décembre

Syndicat FO des Territoriaux
Union Départementale FO 74
29 rue de la crête, 74960 Cran-Gevrier

TEL: 04 50 67 40 15
07 68 63 27 83

MAIL : fo.pcet74@gmail.com

**JE
NOUS
TOUS FO!**



Comité Social Territorial de la commune de CHATEL

ELECTIONS PROFESSIONNELLES

JEUDI 8 DECEMBRE 2022

Vote électronique du 1^{er} au 8 décembre

Nous proposons un vote **FO** sur un mandat précis :

- * Augmentation mensuel de 400 EUROS minimum
- * Défendre collectivement nos droits, à tous les niveaux !
- * Assurer le suivi de vos dossiers individuels !

Sur le plan national

- ◆ Augmentation de 25% du point d'indice pour faire face à l'inflation et compenser la perte de pouvoir d'achat cumulée,
- ◆ Pour un traitement indiciaire complémentaire de **400 EUROS nets minimum** par mois au titre de la vie chère en Haute Savoie, avec demande d'audience au Ministre de tutelle par nos fédérations syndicales nationales,
- ◆ Abandon des restrictions budgétaires et rétablissement des dotations permettant aux communes les embauches nécessaires,
- ◆ Pour la défense de notre statut de fonctionnaire qui garantit la neutralité du service public,
- ◆ Pour la titularisation des contractuels qui le souhaitent,
- ◆ Pour la préservation de tous les régimes de retraite, avec maintien du calcul de la pension sur la base de 75% du salaire acquis les 6 derniers mois.



**JE
NOUS
TOUS FO!**